



Le baromètre des retraité.es 2024

Un baromètre des retraité.es, pour quoi faire ?

L'**UNSA Retraités** est une organisation transverse de l'UNSA. Elle a pour mission de coordonner l'action de l'ensemble des retraités, dans une démarche interprofessionnelle.

L'**UNSA** siège dans différentes instances dédiées aux personnes âgées et aux retraités : la FERPA (Europe), le Haut Conseil de l'Âge, les CDCA (Conseils départementaux), ...

Il est nécessaire de recueillir régulièrement l'**avis des retraités et retraitées et leur ressenti** pour adapter les revendications, et alerter les autorités sur leurs difficultés repérées dans la réalité du quotidien, et leurs inquiétudes.

Enquête menée en octobre 2024, par voie numérique et papier.

<https://retraites.unsa.org>



Sujets questionnés :

- Intégration dans la société,
- Niveau de vie
- Difficultés d'accès aux soins
- Adaptation du logement
- Ressentis quant à la précarité,
- Fracture numérique
- Rapport aux questions de fin de vie
- Priorités pointées par les retraité.es
- Libre expression



Le baromètre des retraité.es

Notre démarche

Créer un Baromètre des retraités en sollicitant les adhérents de l'UNSA Retraités, leurs proches et tous ceux qui parmi les retraités attachent une certaine valeur au sigle UNSA, l'objectif pouvait sembler déraisonnable...

Et pourtant, en recueillant en moins de quatre semaines 2366 réponses à notre enquête, nous avons eu suffisamment d'éléments pour cerner les attentes et les problèmes des retraités qui ont accepté de partager leur ressenti avec l'UNSA.

Si nous pouvons éprouver une certaine fierté, c'est d'avoir aussi donné la parole à 230 retraités modestes, près de 10% de nos répondants, dont la pension est inférieure à 1400 €.

Ces retraités, que l'on pourrait qualifier d'invisibles, tant leur place dans notre société est discrète, ont eu beaucoup de choses à nous dire, sur leurs difficultés au quotidien, sur leurs attentes, sur leurs priorités...

*Certes, le profil majoritaire des personnes qui ont répondu est assez différent, mais c'est l'un des intérêts de notre enquête **de souligner la diversité des retraités**, qu'une présentation souvent biaisée des*

statistiques nationales décrit trop fréquemment comme des nantis.

*Il existe parmi les personnes qui nous ont répondu, des gens qui vivent bien leur retraite, et s'estiment satisfaits de leurs conditions de vie. Ils expriment assez fréquemment dans les points qu'ils ont souhaité aborder, le souci de la **solidarité**, à l'égard des retraités moins favorisés comme à l'égard des autres générations.*

*On relève aussi chez d'autres la conscience de certaines **fragilités** : si l'on vit bien sa retraite en couple, la crainte de se trouver en difficulté, en cas de décès du conjoint, est une préoccupation assez fréquente. En effet, l'un des constats que l'on peut faire de notre enquête, c'est aussi que vivre sa retraite seul expose à une certaine **précarité** et de multiples limitations qui peuvent amener à ressentir un sentiment de pauvreté relative, même avec un niveau de retraite supérieur à la moyenne.*

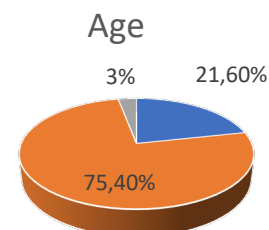
A chacun de se faire une idée de la situation des retraités, à travers les graphiques et analyses.

L'équipe nationale de l'UNSA Retraités

Le profil des répondants :

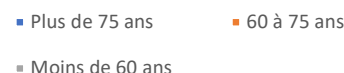
Âge :

Plus de 75 ans :	21,60%
60/75 ans :	75,40%
Moins de 60 ans :	3%



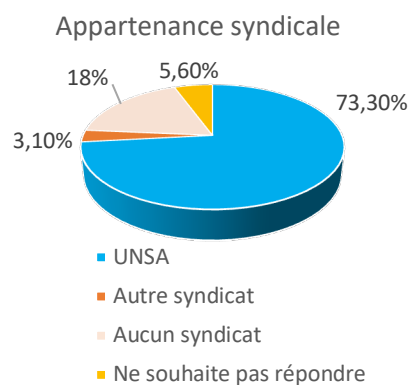
Sexe :

Femmes :	46%
Hommes :	54%



Appartenance syndicale :

Syndiqués à l'UNSA :	73,30%
Syndiqués à une autre organisation :	3,10%
Non syndiqués :	18%
Ne souhaitent pas répondre :	5,6%

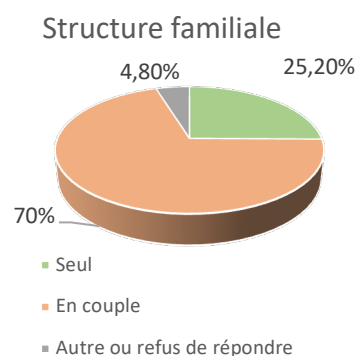


Origine géographique :

Ruraux :	44,30%
Urbains :	55,70%

Structure familiale

Seul :	25,20%
En couple :	70%
Autres situations ou refus de répondre :	4,80%

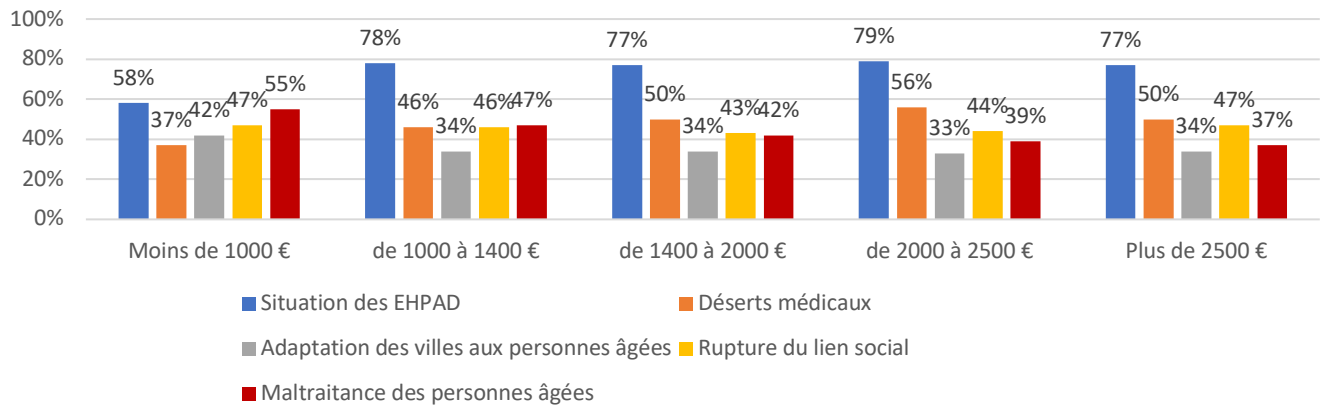


Statut par rapport au logement :

Locataires :	10%
Propriétaires	87%
Autres	3%

Les problèmes perçus comme les plus graves par les répondants

Hiéarchisation des problèmes en fonction des niveaux de pension

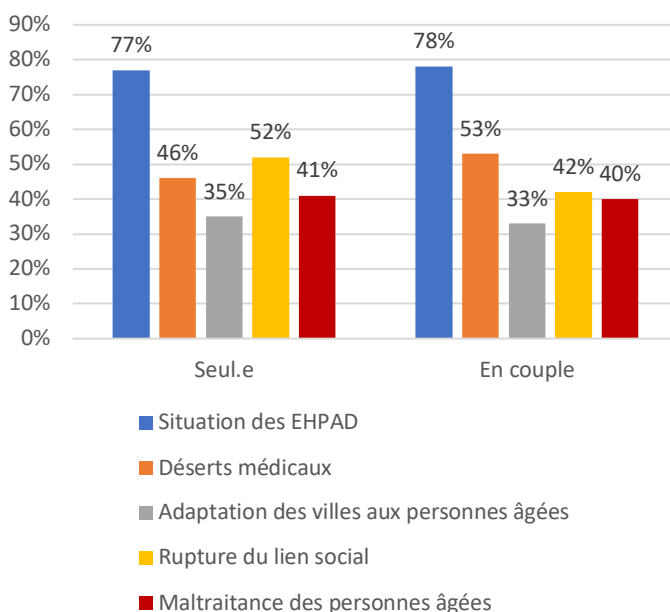


La situation des EHPAD est perçue comme le problème le plus grave.

La hiérarchisation des problèmes est relativement homogène quels que soient les niveaux de pension. Mais on relève quelques spécificités :

- La sensibilité aux problèmes de maltraitance décroît avec le niveau des pensions.
- Les plus précaires sont plus sensibles que la moyenne des répondants à la question de l'adaptation des villes aux personnes âgées.

Hiéarchisation des problèmes en fonction de la situation familiale



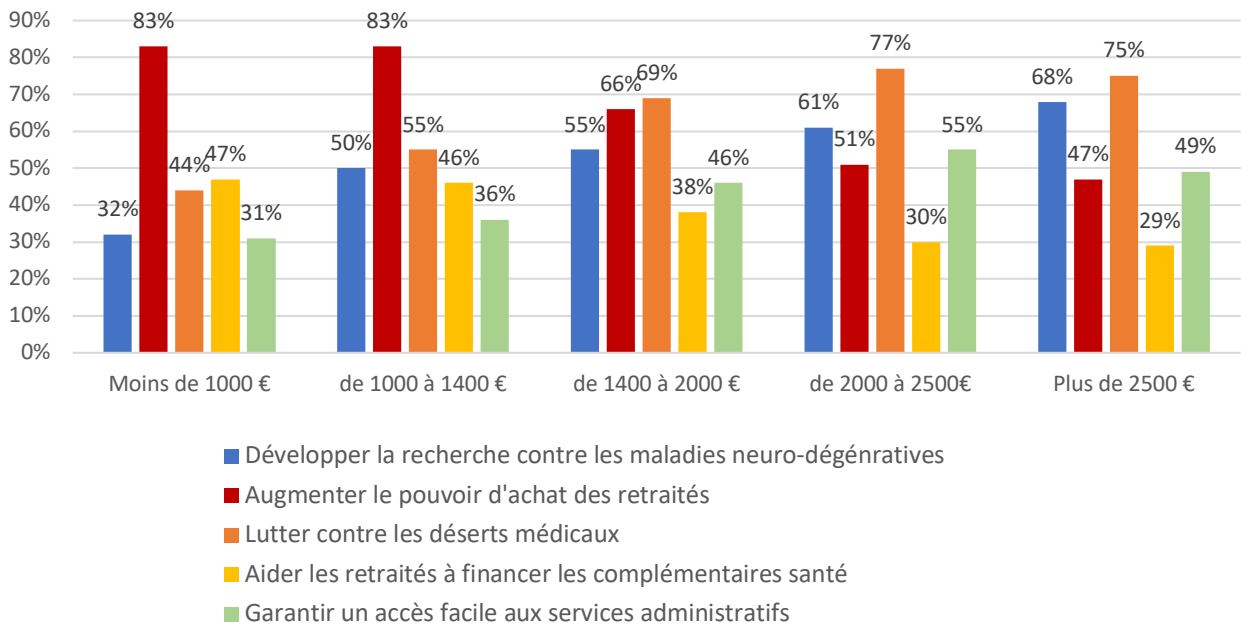
Les personnes vivant seules sont plus sensibles aux problèmes de rupture du lien social et se disent moins concernées par la problématique des déserts médicaux.

Le lien social est important lorsqu'on est à la retraite. Nous n'avons plus de collègues, il FAUT avoir des copains, des amis, de la famille.

Les associations ont vraiment besoin du bénévolat. De nombreux retraités pourraient mieux se porter en devenant bénévoles, et ainsi garder un lien social.

Les priorités des retraités

Hiérarchisation des priorités en fonction des niveaux de pension

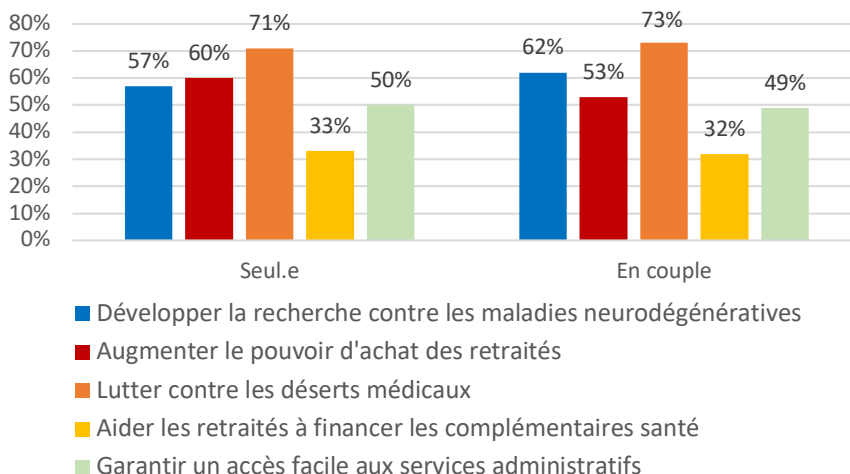


On constate une césure marquée liée au pouvoir d'achat, dans les priorités des retraités.

Pour les retraités les plus modestes, le pouvoir d'achat est LA PRIORITÉ.

- Les questions concernant le pouvoir d'achat, qu'il s'agisse de l'augmentation des pensions ou de l'aide aux compléments santé, sont prioritaires chez les deux tranches de retraités les plus modestes.
- Les questions de santé sont reléguées au second plan, ce qui peut traduire un risque de renoncement aux soins.
- Pour les retraités disposant de pensions supérieures à 2000 €, les préoccupations de santé, lutte contre les déserts médicaux et recherche sur les maladies neuro-dégénératives, apparaissent prioritaires.

Hiérarchisation des priorités en fonction des structures familiales



On relève également une priorité relative donnée au pouvoir d'achat par les personnes vivant seules par rapport aux personnes vivant en couple, tous niveaux de pension confondus.



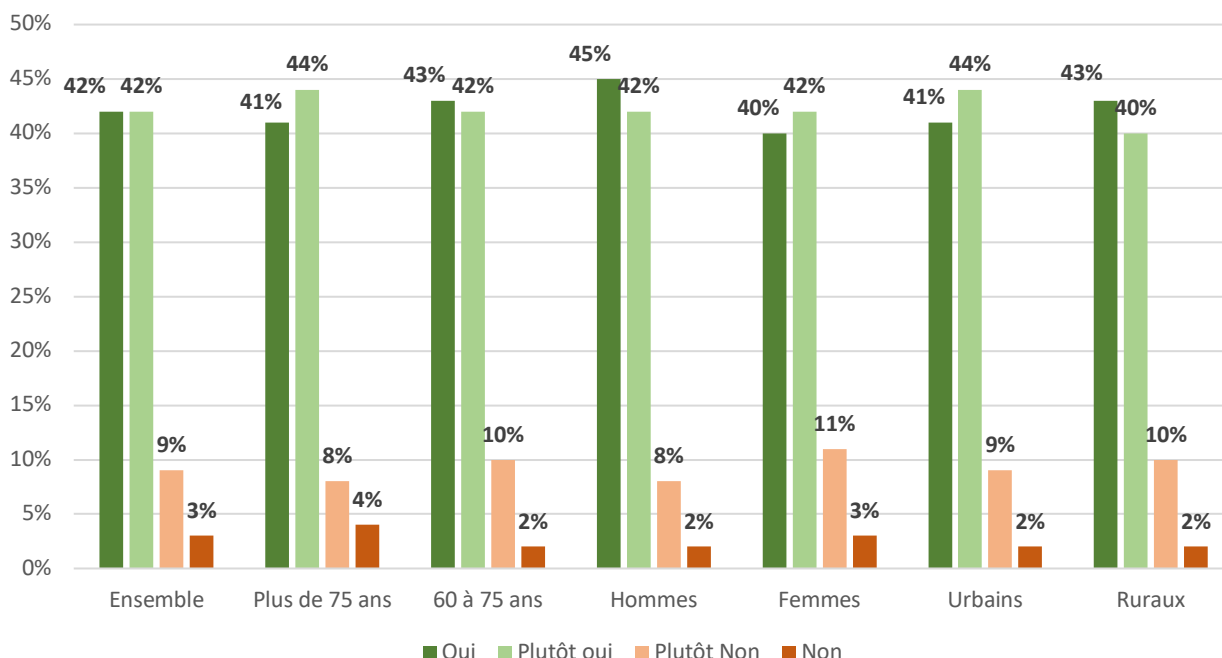
Agir maintenant sur le pouvoir d'achat des retraités



I) La place du retraité dans la société

Le sentiment d'utilité sociale

Avez-vous le sentiment d'être utile dans la société ?



Très investis dans le bénévolat, les retraités se sentent utiles.

Le sentiment d'utilité sociale est fort chez les retraités et très homogène, quels que soient l'âge, le genre ou la zone de résidence. Il correspond à un réel investissement des retraités dans le bénévolat. On relève simplement un sentiment d'utilité sociale un peu plus marqué chez les hommes et chez les ruraux.

Les femmes, pourtant souvent investies comme aidantes familiales, expriment un sentiment d'utilité relativement plus faible. Ce constat interroge.

De nombreux retraités nous ont fait part de la satisfaction qu'ils retirent de leur implication dans la vie associative et de l'importance qu'ils accordent à la solidarité intergénérationnelle.

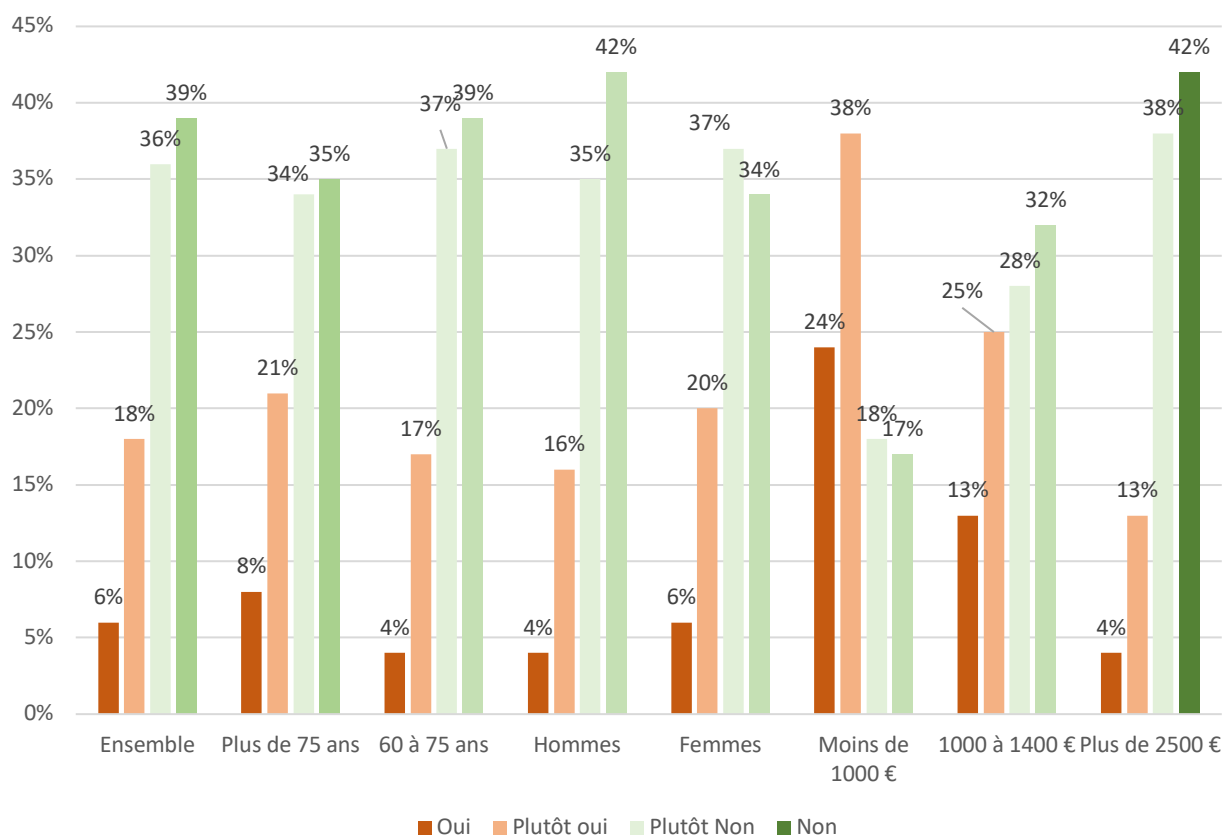
Les retraités sont solidaires des autres citoyens.

Si les retraités n'étaient pas impliqués dans la vie sociale au niveau où ils le sont, il n'y aurait aucun Conseil Municipal en ordre de marche ni aucune association culturelle, humanitaire, sportive... en mesure de fonctionner.

Le rôle des retraités et l'aide qu'ils apportent doivent être reconnus : aide à leurs parents parfois très âgés, soutien financier à leurs enfants, garde des petits enfants...

La discrimination par l'âge

Avez-vous le sentiment d'être discriminé dans la société ?



Les plus fragiles sont aussi ceux qui se sentent discriminés.

La discrimination par l'âge, (âgisme) n'est ressentie que par moins du quart des répondants, il est un peu **plus marqué chez les plus âgés (29%) et chez les femmes** par rapport aux hommes (26% contre 20%).

Il est beaucoup plus accentué chez les retraités disposant de basses pensions : 62 % des retraités disposant de moins de 1000 € et 38% de ceux qui disposent d'une pension entre 1000 et 1400 € se sentent victimes de discriminations.

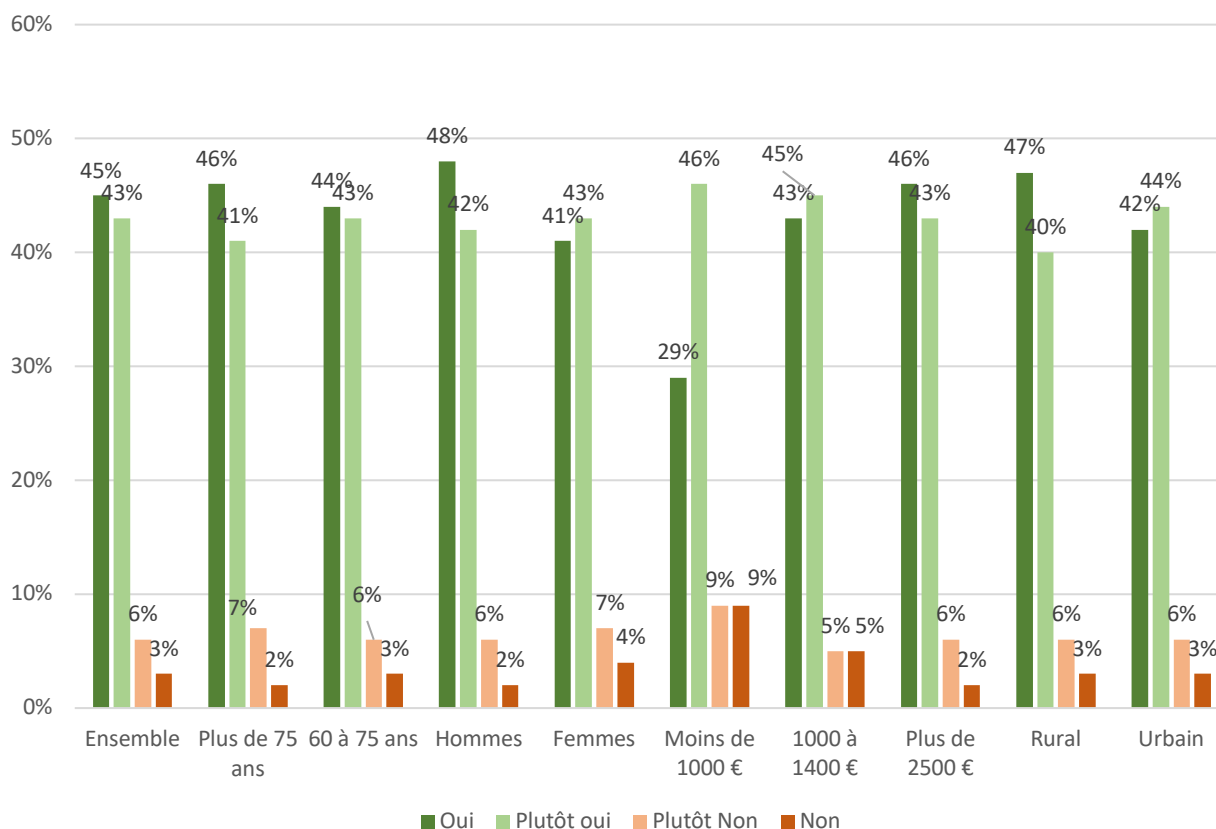
Il y a là un vrai sujet de préoccupation : les plus faibles économiquement sont aussi ceux qui se sentent le plus discriminés par l'âge. Pour les plus fragiles des retraités, la société n'est pas vraiment inclusive.

La discrimination par l'âge est un sujet de société à prendre en compte, surtout pour les plus précaires.

La place des retraités est insuffisamment prise en compte par les politiques et ils sont maltraités par les médias. Certains n'hésitent pas à écrire que les retraités sont des fardeaux pour la société...

L'intégration sociale des retraités

Avez-vous le sentiment d'être intégré dans votre quartier, votre village ?



Des retraités bien intégrés ... sauf s'ils vivent dans la précarité.

L'intégration des retraités dans leur environnement social est homogène puisque près de 90 % des retraités toute catégories confondues s'estiment bien intégrés dans leur quartier ou leur village.

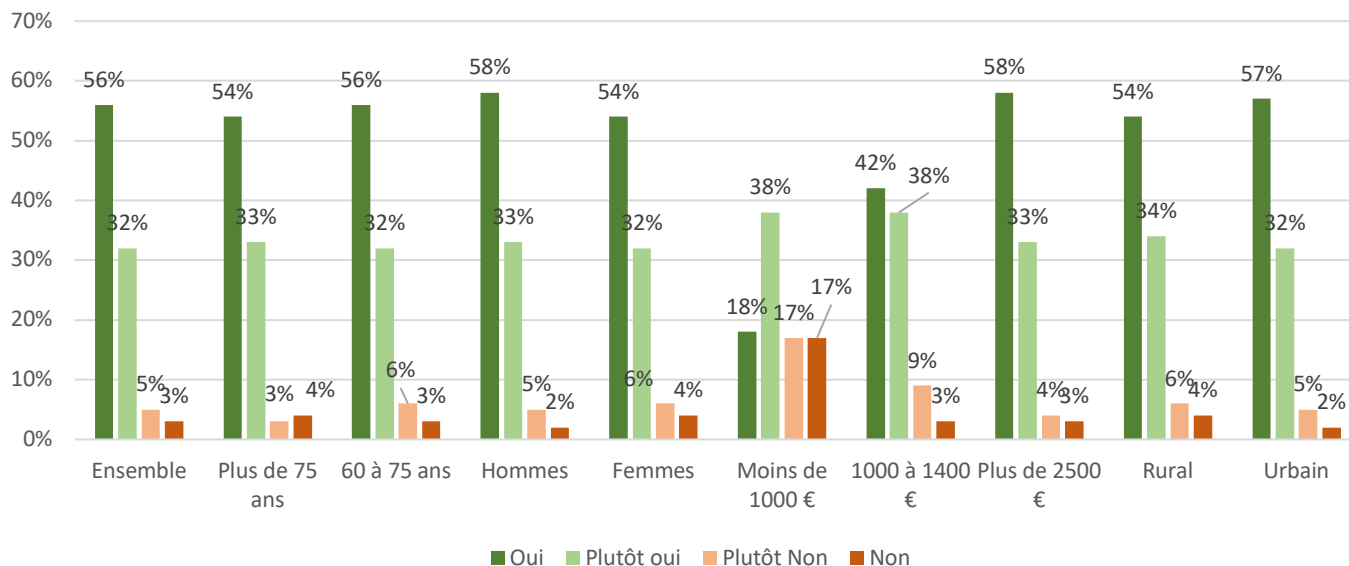
Seule exception, une fois encore, les retraités les plus précaires, pour lesquels ce taux s'abaisse à 75%, 18% d'entre eux s'estiment plutôt mal ou mal intégrés dans leur environnement.

Étant le seul retraité d'une équipe municipale entièrement renouvelée, je me sens plus actif que retraité.

Dans ma commune, des retraités participent à des activités sportives et associatives. La vie culturelle, le sport adapté, permettent une vie sociale normale.

La perception du passage à la retraite

le passage à la retraite a-t-il été pour vous positif?



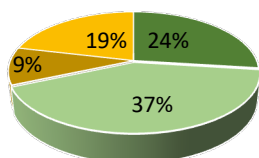
Le passage à la retraite est vécu positivement.

Le passage à la retraite est ressenti très largement comme une étape positive, à 88% pour l'ensemble des retraités.

Mais sur cet item à nouveau, les retraités disposant d'une pension inférieure à 1000 € ont un ressenti plus négatif. Ils sont seulement 58% à avoir vécu positivement le passage à la retraite.

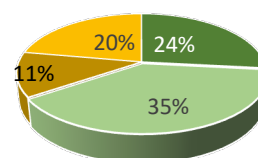
Bien accompagné ou pas pour franchir le cap de la retraite ?

Bien accompagné pour prendre la retraite (ensemble)...



■ Oui ■ Oui plutôt ■ Non ■ Non plutôt

Bien accompagné pour prendre la retraite (60-75 ans)...

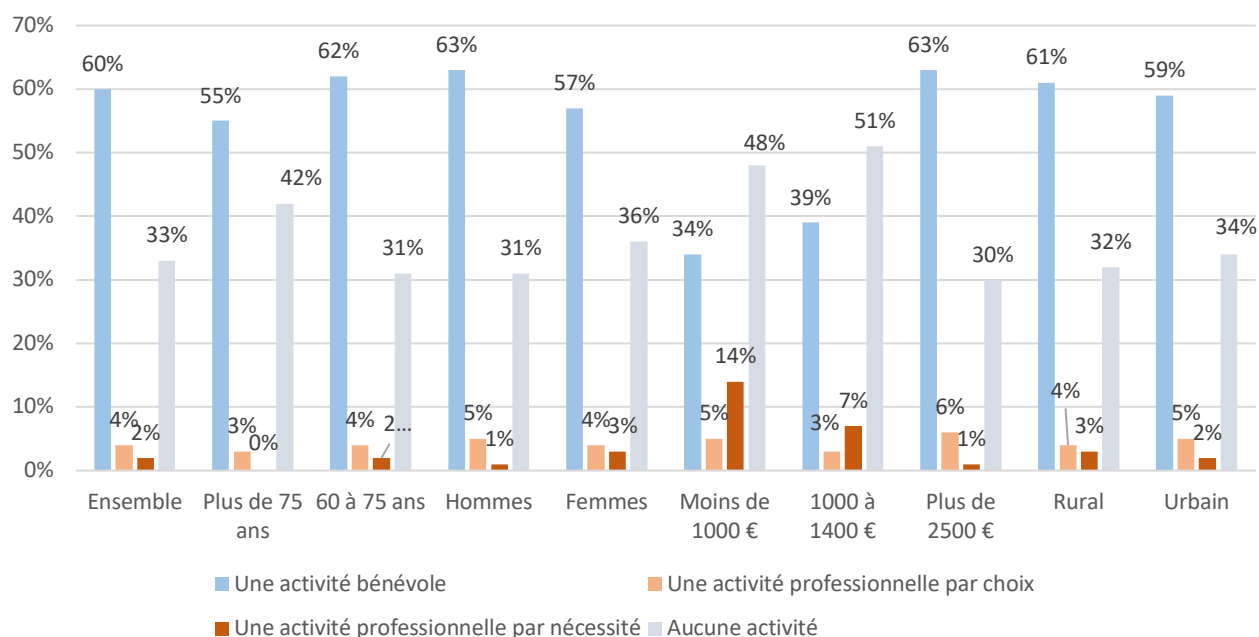


■ Oui ■ Oui plutôt ■ Non ■ Non plutôt

L'accompagnement pour le passage à la retraite semble un peu plus dégradé pour la tranche des 60 à 75 ans, impactés par les différentes réformes, que pour l'ensemble des retraités. Près de 30% des retraités ont eu le sentiment d'être mal accompagnés.

Le maintien de l'activité à la retraite

Exercez vous...



60% des retraités déclarent exercer une activité bénévole. Dans le détail, ce constat est vérifié à l'exception des retraités modestes pour lesquels le bénévolat est beaucoup plus réduit : 34% déclaré chez ceux qui perçoivent moins de 1000 €, et 39% pour la tranche de 1000 à 1400 € de pension.

Assez logiquement, quand on est confronté à des difficultés matérielles, la disponibilité pour le bénévolat est réduite.

Travailler à la retraite est une nécessité pour les plus précaires.

C'est aussi dans ces tranches que l'on trouve la proportion la plus élevée de retraités exerçant une activité professionnelle par nécessité : 14% pour ceux qui ont moins de 1000 € de pension, 7% pour ceux qui ont entre 1000 et 1400 €.

A l'inverse, c'est chez les retraités les plus favorisés que l'on trouve le plus gros pourcentage exerçant une activité professionnelle par choix, même si cette proportion est très réduite : 6%.

Oui, je continue à travailler, comme de nombreux retraités, pour financer l'EHPAD de ma mère. Et comme d'autres, j'ai des jeunes qui restent à la maison...

Il est inacceptable que les retraités qui continuent à travailler cotisent pour les retraites sans acquérir aucun droit nouveau.

II) Ressenti par rapport au pouvoir d'achat :

Les retraités qui ont répondu à l'enquête de l'UNSA ont un profil assez différent de celui des retraités moyens. Ils déclarent disposer d'une retraite :

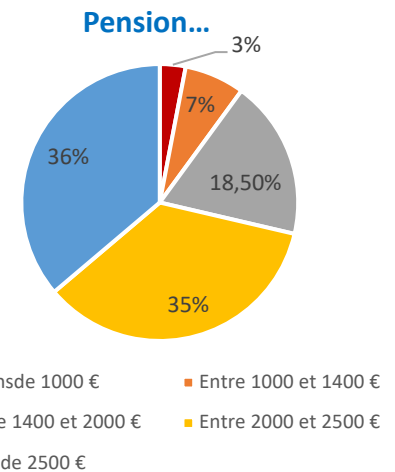
- à 36% supérieure à 2500 €,
- à 35% comprise entre 2000 et 2500 €,
- à 18.5% comprise entre 1400 et 2000 €,
- à 9.75% une retraite inférieure à 1400 €.

Assez logiquement, ils perçoivent majoritairement leurs conditions de vie comme équivalentes à celles de l'ensemble de la population.

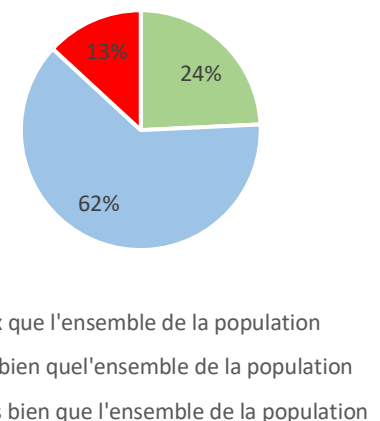
Ils sont 63% à estimer vivre aussi bien que l'ensemble de la population et 24% à se considérer privilégiés par rapport au reste de la population.

Seulement 13 % estiment disposer de conditions de vie plus défavorables que la moyenne de la population.

Ceux qui estiment vivre aussi bien que le reste de la population constituent 57% du panel.



Vous vivez...



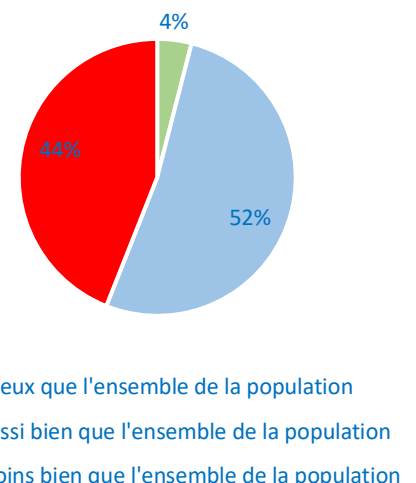
Le ressenti est fortement tributaire du niveau de pension.

Si la moitié des bénéficiaires d'une pension comprise entre 1000 et 1400 € estiment vivre aussi bien que le reste de la population, 44% considèrent qu'ils vivent moins bien.

Pour la même tranche de niveau de pension, 55% estiment vivre moins bien que le reste de la population, lorsque la personne retraitée vit seule. Et ce taux s'élève à 58% pour les femmes retraitées qui vivent seules.

Pour les personnes disposant d'une retraite inférieure à 1000 €, 69% considèrent leur niveau de vie comme inférieur à celui de l'ensemble de la population. Et 28% seulement estiment vivre aussi bien que le reste de la population.

Avec une pension comprise entre 1000 et 1400 €, vous estimez vivre :



Concernant le pouvoir d'achat, pour de nombreux retraités comme pour de nombreux actifs, le niveau de vie n'est pas suffisant. Ce n'est pas le statut d'actif ou de retraité qui doit être pris en considération mais bien le niveau de l'ensemble des revenus et le reste pour vivre de chacun.

Des difficultés corrélées au niveau des pensions

Les retraités disposant d'une pension comprise entre 1000 et 1400 € rencontrent des difficultés :

- à 43,5% pour faire face à leurs dépenses alimentaires,
- à 56% pour leurs dépenses de chauffage
- à 54%, pour les dépenses d'entretien du logement et les loyers,
- à 66%, pour les frais liés aux déplacements.

Pour ces retraités, les loisirs et les voyages relèvent de l'exception : ils sont 82% à dire avoir des difficultés relatives ou lourdes pour faire face à ce type de dépenses.

Mais aussi liées à la situation personnelle.

Le cas des personnes seules :

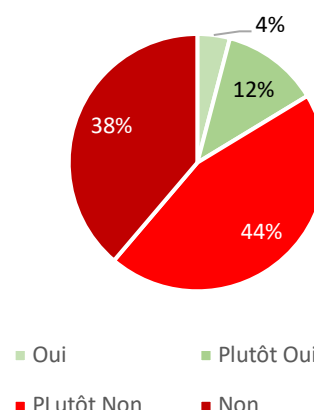
Les personnes retraitées disposant d'une pension comprise entre 1400 et 2000 € vivant seules (majoritairement des femmes) estiment avoir des difficultés

- à 22% pour faire face à leurs dépenses alimentaires,
- à 43% pour leurs dépenses de chauffage
- à 35,5%, pour les dépenses d'entretien du logement et les loyers,
- à 53,5%, pour les frais liés aux déplacements.

Pour cette catégorie de retraités, les loisirs et les voyages relèvent du luxe, puisqu'ils sont 70% à estimer avoir des difficultés pour s'offrir des voyages ou des activités de loisirs.

Même dans cette tranche plus favorisée que la moyenne, le fait de vivre seul induit des dépenses supplémentaires qui génèrent un sentiment de précarité particulièrement sur les dépenses de chauffage et de déplacements, les voyages et les loisirs relevant pour la plupart de dépenses sortant de l'ordinaire.

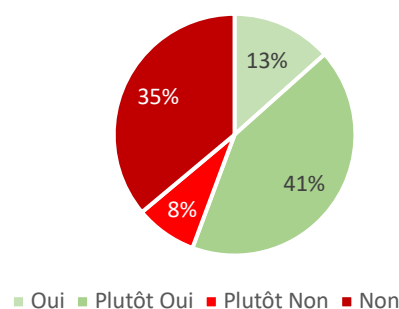
Revenu suffisant pour financer voyages et loisirs...



Avec une pension comprise entre 1400 et 2000 € en vivant seul ou seule, vous estimez vos moyens ...

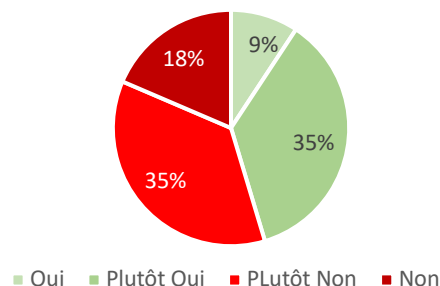
Pour faire face à vos dépenses de chauffage...

Revenu suffisant...



Pour faire face à vos frais de déplacement...

Revenu suffisant...



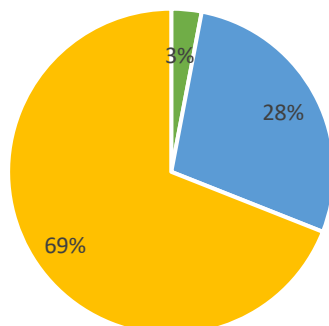
Les petites retraites

Les 3 % de répondants à notre questionnaire disposant d'une retraite inférieure à 1000 € déclarent à 55% rencontrer des difficultés pour leurs dépenses alimentaires. Près de la moitié de nos répondants dans cette catégorie sont des femmes seules...

- Plus des trois quart (77%) connaissent des difficultés pour faire face à leurs frais de chauffage.
- 98% estiment avoir des difficultés à financer des voyages et des activités de loisirs.
- 40% estiment qu'ils n'ont pas les moyens de financer leurs déplacements, et 38,5% qu'ils n'ont des difficultés à le faire, soit une limitation des déplacements pour 78,5 % de ces retraités vivant sous le seuil de pauvreté.

Le ressenti...

Avec une retraite inférieure à 1000 euros, vous estimez vivre...



- Mieux que l'ensemble de la population
- Aussi bien que l'ensemble de la population
- Moins bien que l'ensemble de la population

Même si le panel des retraités percevant moins de 1000 € de pension est réduit, leur témoignage est éclairant.

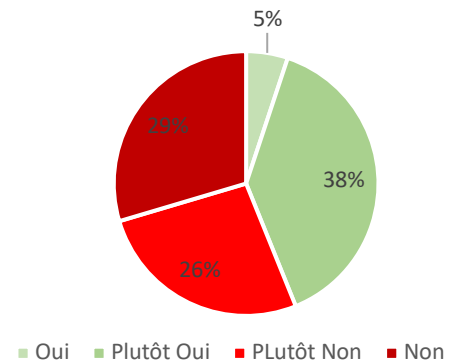
Pour l'UNSA Retraités, une revalorisation significative des retraites s'impose, car ceux qui sont assujettis à ces basses pensions sont confrontés à la précarité dans tous les domaines de la vie courante : alimentation, logement, déplacements et loisirs.

Cette étude nous conforte dans la validité de notre revendication d'une pension au moins égale au SMIC pour une carrière complète.

Avec une retraite inférieure à 1000 euros vous estimez pouvoir faire face

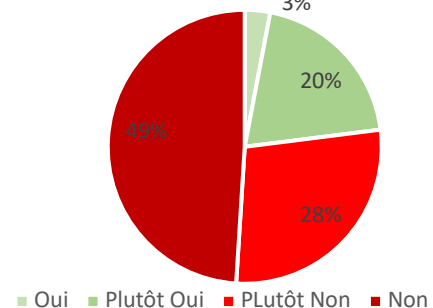
A vos dépenses alimentaires...

Revenu suffisant...



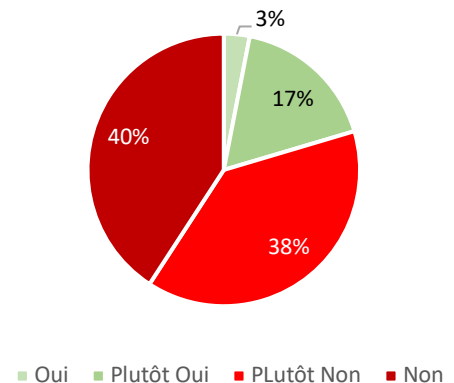
A vos dépenses de chauffage

Revenu suffisant...



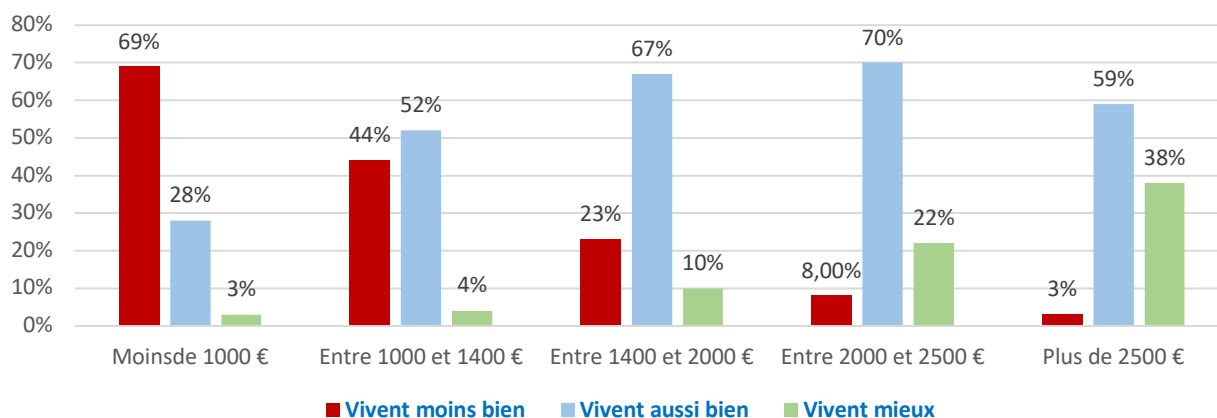
A vos frais de déplacement...

Revenu suffisant...



Ressenti par rapport au niveau de vie de l'ensemble de la population

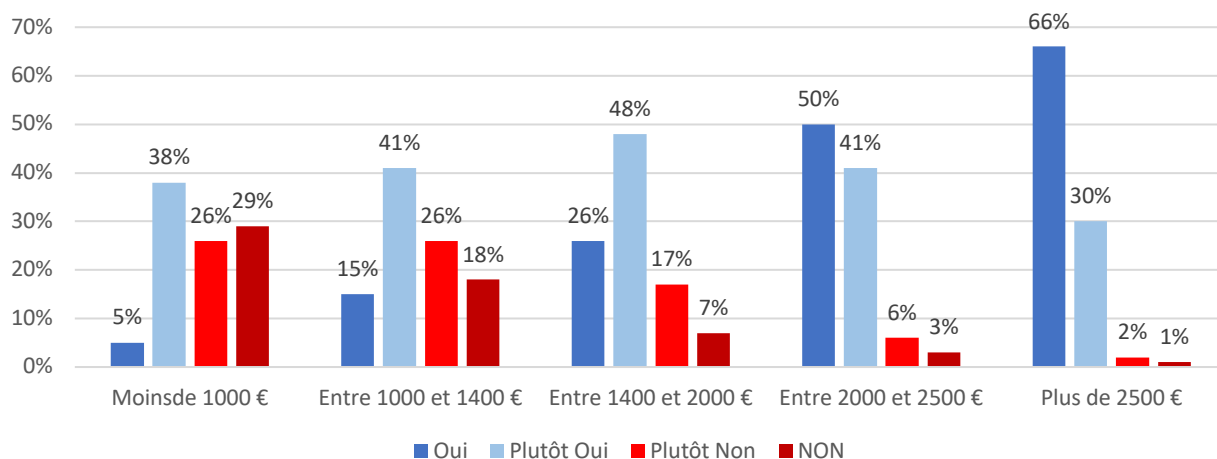
En fonction de leur niveau de pension, les retraités estiment qu'ils...



Une césure nette existe entre les retraités dont la pension est inférieure à 1400 € et les autres. Le sentiment de précarité est fortement ressenti. Ce n'est que chez les retraités dont le revenu est supérieur à 2000 € que l'impression d'être plus favorisé que le reste de la population commence à être exprimée de façon significative.

Le rapport aux dépenses alimentaires, la précarité alimentaire...

Vos ressources vous permettent-elles de faire face aux dépenses alimentaires?



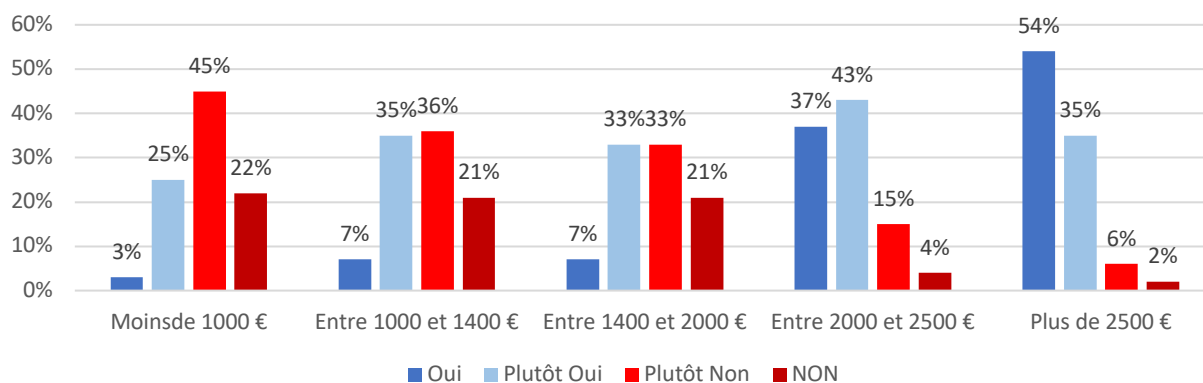
Acheter de quoi manger est difficile pour beaucoup de retraités en situation de précarité.



La précarité alimentaire, relative ou grave, est ressentie par plus de la moitié des retraités percevant des pensions inférieures à 1000 € et par 44% des retraités dont la pension est inférieure à 1400 €. Elle est probablement liée à la crise inflationniste particulièrement sensible dans ce domaine.

La précarité énergétique

Vos ressources vous permettent-elles de faire face aux dépenses de chauffage?

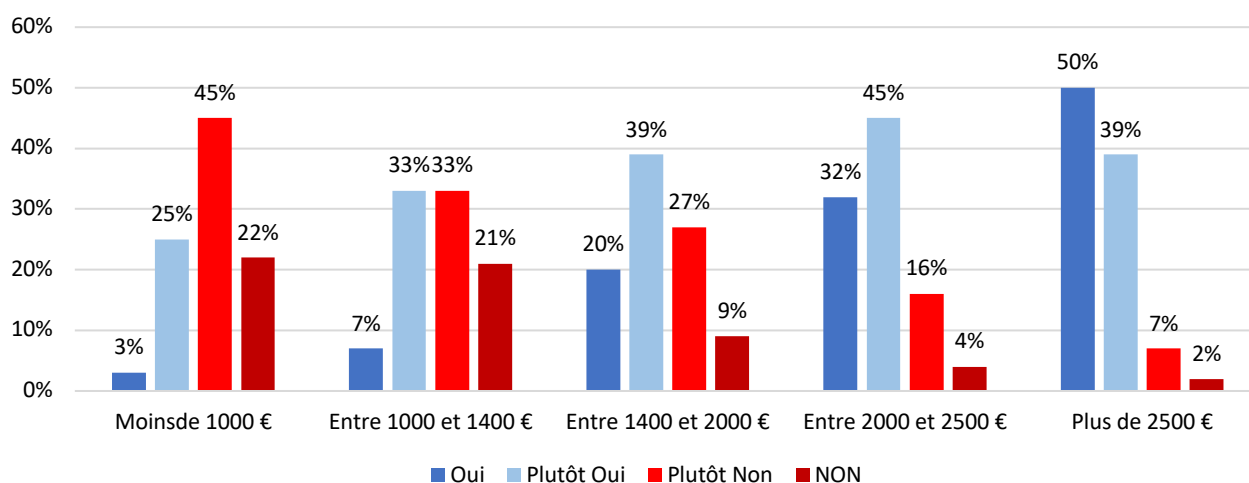


L'énergie, une dépense lourde en dessous de 2000 € de revenus.

Ce n'est qu'au-dessus de 2000 € de pension que nos répondants échappent à une certaine précarité énergétique. Elle est très critique pour les bénéficiaires de pensions inférieures à 1400 €. Là aussi, la crise inflationniste a probablement des causes dans ce ressenti.

Les précarités liées au logement

Vos ressources vous permettent-elles de faire face aux dépenses d'entretien du logement et/ou aux loyers?



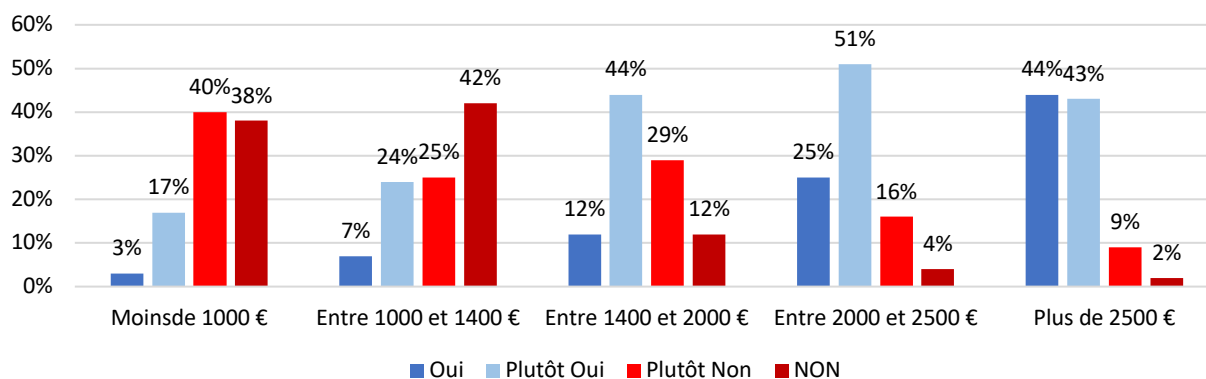
Un retraité locataire de son logement connaît des difficultés matérielles plus lourdes qu'un propriétaire.

Les dépenses liées au logement sont perçues comme difficiles à assumer pour plus de la moitié des retraités dont la pension est inférieure à 1400 €. Le fait d'être propriétaire de son logement a une incidence pondératrice sur le coût du logement.

Tous niveaux de pension confondus 20% des propriétaires déclarent des difficultés liées aux charges d'entretien du logement. 44% des locataires connaissent des difficultés liées au coût du logement.

Les limitations de mobilité :

Vos ressources vous permettent-elles de faire face aux dépenses liées aux déplacements?

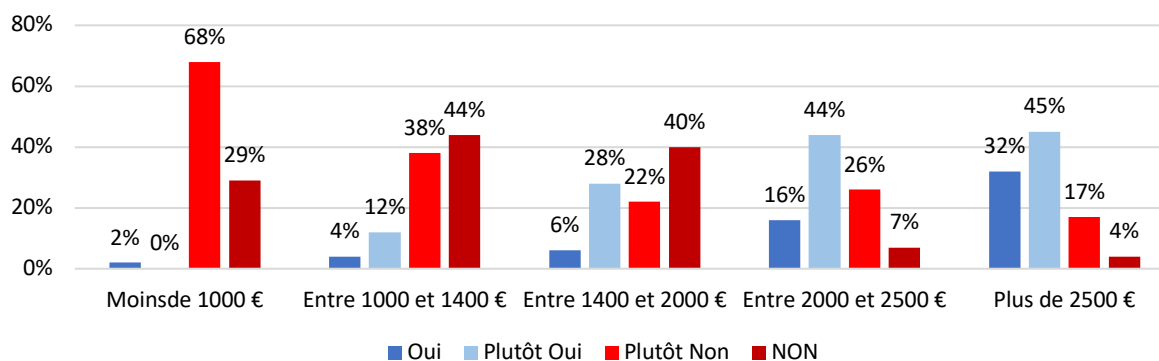


La mobilité des retraités modestes est un réel enjeu pour leur intégration dans la société.

Les charges liées aux déplacements sont pénalisantes pour les petites retraites jusqu'à 1400 €. Encore sensibles pour près de la moitié des retraités percevant entre 1400 et 2000 €, elles sont marginales pour les retraites dépassant 2500 €.

Les limitations des activités de loisirs et de voyages

Vos ressources vous permettent-elles de faire face aux dépenses de loisirs et de voyages ?



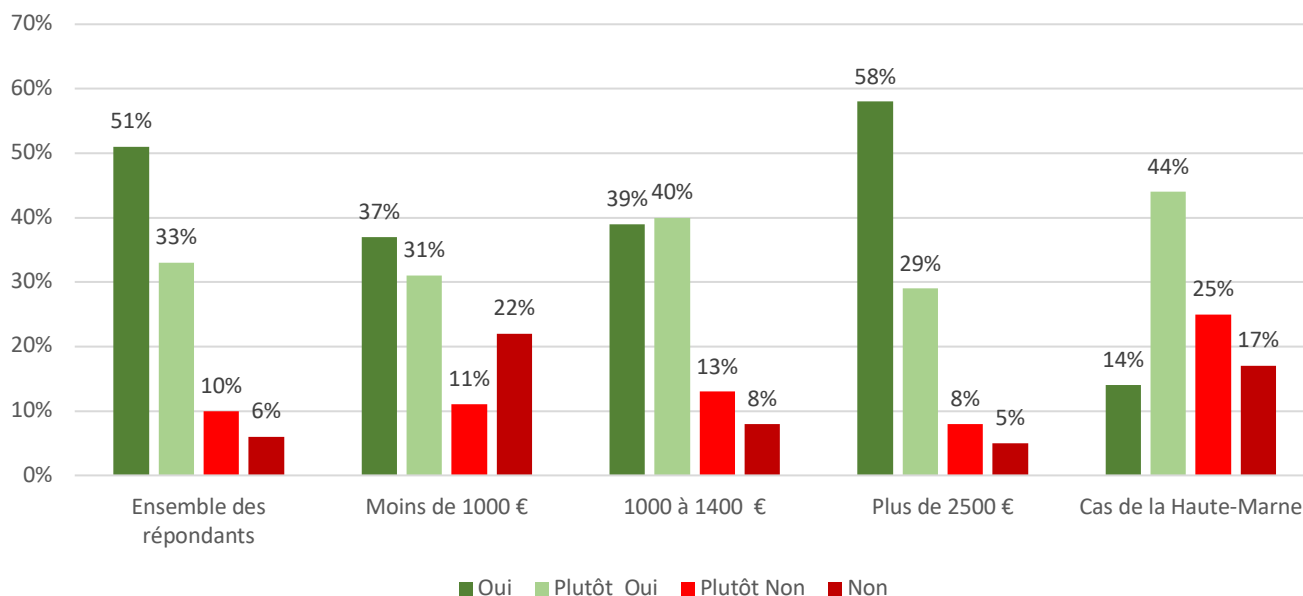
Jusqu'à 2000 € de retraite, les loisirs et voyages semblent servir de variable d'ajustement pour l'équilibre de budgets tendus, puisque la grande majorité des retraités percevant moins de 2000 € ressentent des privations sur ce poste de dépenses. L'image stéréotypée de hordes de retraités envahissant les aéroports, avec des valises bardées d'étiquettes exotiques est à revoir d'urgence !

L'UNSA Retraités revendique l'accès à la culture, aux loisirs et le droit aux voyages pour tous les retraités, quel que soit leur niveau de pension.

III) La santé

Accéder à un médecin généraliste

Accès à un généraliste



20% des retraités ruraux estiment difficile l'accès à un généraliste. Il en est de même en zone urbaine.

L'accès à un médecin généraliste est facile ou très facile pour une majorité de répondants. 51% répondent oui à cette question et 33% répondent Plutôt oui. Soit 84 % de réponses positives et 16% de réponses négatives.

La distinction entre domiciliation dans le rural ou en zone urbaine a une incidence très modérée. Le taux de réponses positives s'élève à 80% pour 20% de réponses négatives.

En revanche, le niveau des pensions a une influence déterminante sur l'accès aux services d'un généraliste : 32% des retraités disposant de moins de 1000 € de pension et 21% de ceux dont la pension est comprise entre 1000 et 1400 € ont du mal à trouver un généraliste.

Mais si nous regardons l'exemple d'un département très rural ayant fortement répondu : La Haute-Marne (171 000 habitants dont les 2 plus grosses villes ont environ 20 000 habitants.)

- OUI à 58% (14 % Oui, 44% Plutôt Oui)
- NON à 42% (17% Non, 25% Plutôt Non)

Notre département rural témoin : la Haute-Marne.

42% des retraités vivant dans la précarité estiment difficile l'accès à un généraliste.

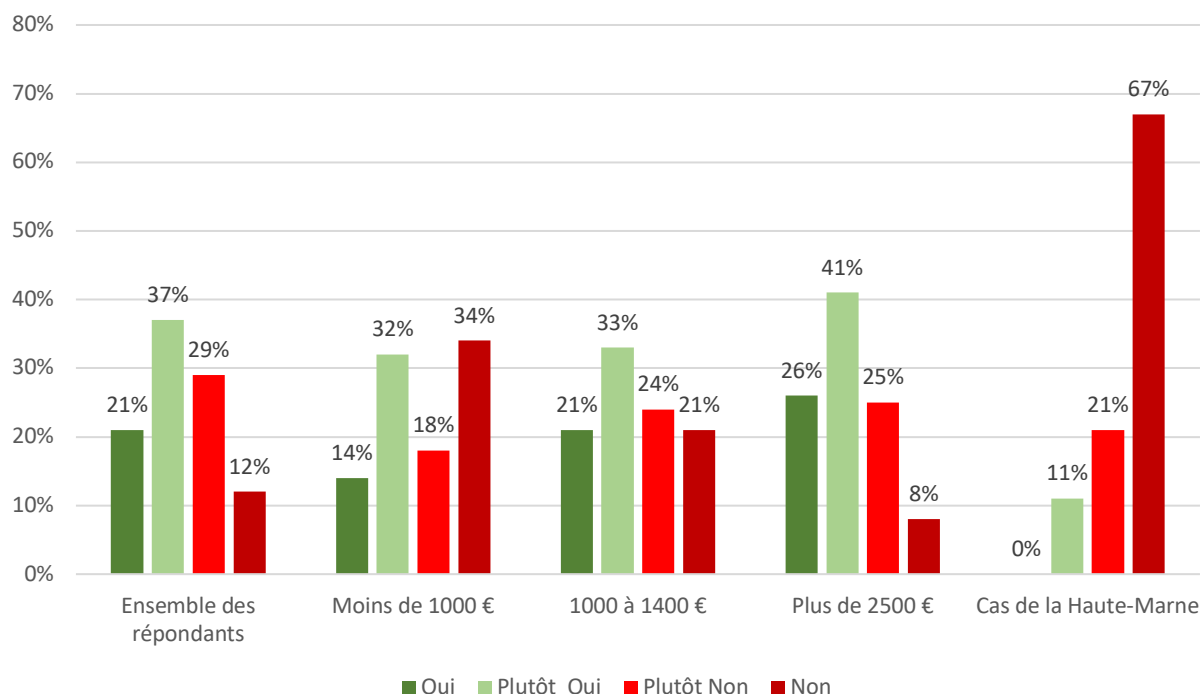
Cet exemple montre que la ruralité combinée à un niveau de vie faible rend difficile l'accès aux services médicaux de base.

A 80 ans, nous n'avons plus de médecin traitant. Ce n'est pas préoccupant actuellement, mais cela peut devenir très gênant dans le temps.



Accéder à un médecin spécialiste

Accès à un spécialiste



a

La notion de désert médical est beaucoup plus sensible en ce qui concerne les spécialistes :

58% des répondants déclarent ne pas avoir de difficultés pour consulter un spécialiste (21% Oui, et 37% plutôt oui), mais 40% ont des difficultés (29% plutôt non et 11% non).

Mais plus de la moitié des retraités percevant moins de 1000 € sont en difficulté pour consulter un spécialiste et ce taux s'élève à 45% pour les retraités disposant de 1000 à 1400 €. Pour les plus favorisés, ce taux s'élève à 32%, et doit être pondéré par le fait que seuls 8% déclarent une difficulté marquée pour consulter un spécialiste.

Le risque du renoncement aux soins est inquiétant.

Le cas de la Haute-Marne prend ici un caractère emblématique de ce qu'est un désert médical : 88% des répondants n'ont pas accès ou difficilement, aux services d'un spécialiste.

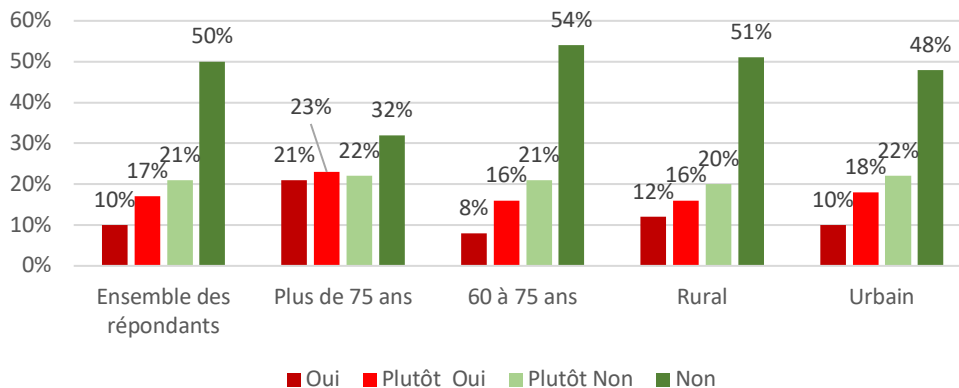
Vivre en milieu rural, avec de petits moyens, complique l'accès à la consultation d'un spécialiste. Le risque de renoncement aux soins peut en être la conséquence.

Difficulté pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste : cardiologue, ophtalmo, dermato ...

Énorme problème avec les dentistes : pas de rendez-vous et les services d'urgences des hôpitaux qui sont débordés avec du personnel qui n'en peut plus.

Les limitations physiques

Limitations physiques

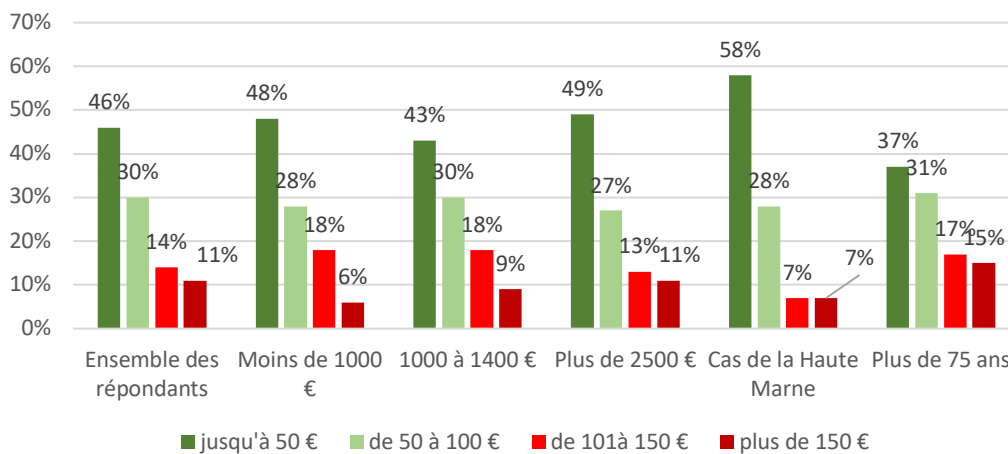


Les limitations physiques résultent essentiellement de l'avancée en âge, les plus de 75 ans étant les plus affectés par les limites à leur autonomie.

Le cadre de vie n'a pas vraiment d'incidence sur les limitations physiques. On ne quitte pas forcément le rural pour raison d'autonomie limitée.

Le reste à charge mensuel des dépenses de santé.

Reste à charge estimé pour les dépenses de santé



Si les sommes estimées semblent plus tributaires de l'état de santé que du niveau de ressources, on notera que les dépenses supérieures à 150€ sont faibles chez les retraités à revenus modestes, comme dans notre département témoin, rural et déshérité de Haute-Marne.

Face à certaines dépenses lourdes, le renoncement aux soins, lorsqu'il s'agit de dépassements d'honoraires excessifs, peut être une réalité.

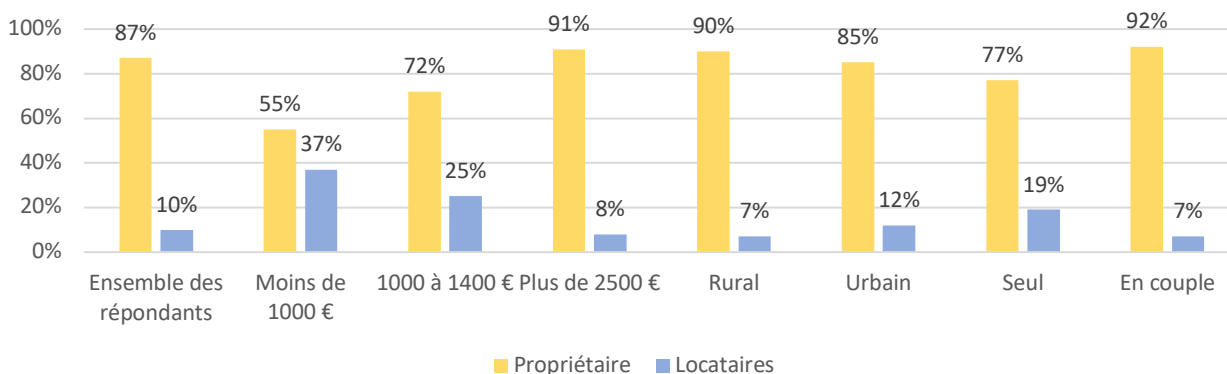
L'âge est a contrario, un facteur qui alourdit les dépenses de santé, 15% des plus de 75 ans déclarant dépenser plus de 50 €.

Les tarifs des complémentaires santé augment de façon dramatique, surtout avec l'âge alors que nous n'avons aucune aide dans ce domaine, à l'inverse des actifs !

IV) Le cadre de vie et le logement

Locataires ou propriétaires ?

Statut par rapport au logement

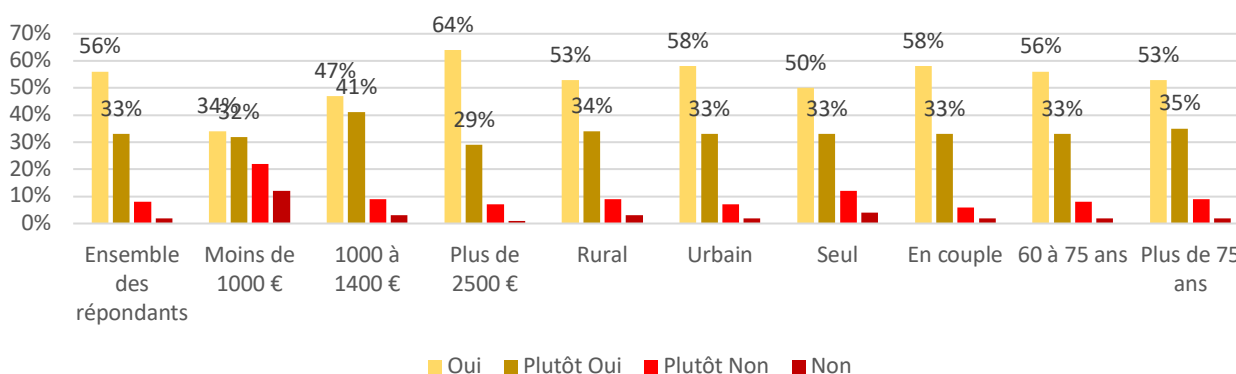


Les locataires sont relativement sur-représentés parmi les retraités à faible revenus, et très peu nombreux parmi les retraités percevant plus de 2500 €. Ils sont aussi très rares dans le rural. On notera que la proportion de locataires est 2,7 fois plus élevée chez les personnes seules que chez les couples.

Avec une pension modeste, les locataires sont trois fois plus nombreux.

Rien d'étonnant à dire que des petites pensions issues elles-mêmes de petits salaires n'ont pas permis l'achat « d'un toit à soi ». A la retraite, la précarité due aux petites pensions est accentuée par le fait que beaucoup ont encore la charge du loyer.

Logement adapté aux besoins



10% n'ont pas un logement adapté à leurs besoins.

La modulation par l'âge n'apporte pas de différence significative. Il ne faut pas pour autant négliger les 10% dont le logement n'est pas adapté.

La modulation selon les niveaux de pension est plus significative. 34% de ceux qui ont moins de 1000€ estiment habiter un logement qui ne correspond pas à leurs besoins. Ce sont ceux qui sont le plus souvent locataires d'ailleurs. Les dispositifs « MaPrimeAdapt' » et « MaPrimeRénov' » sont-ils connus ? Sont-ils accessibles par cette tranche de personnes âgées ?

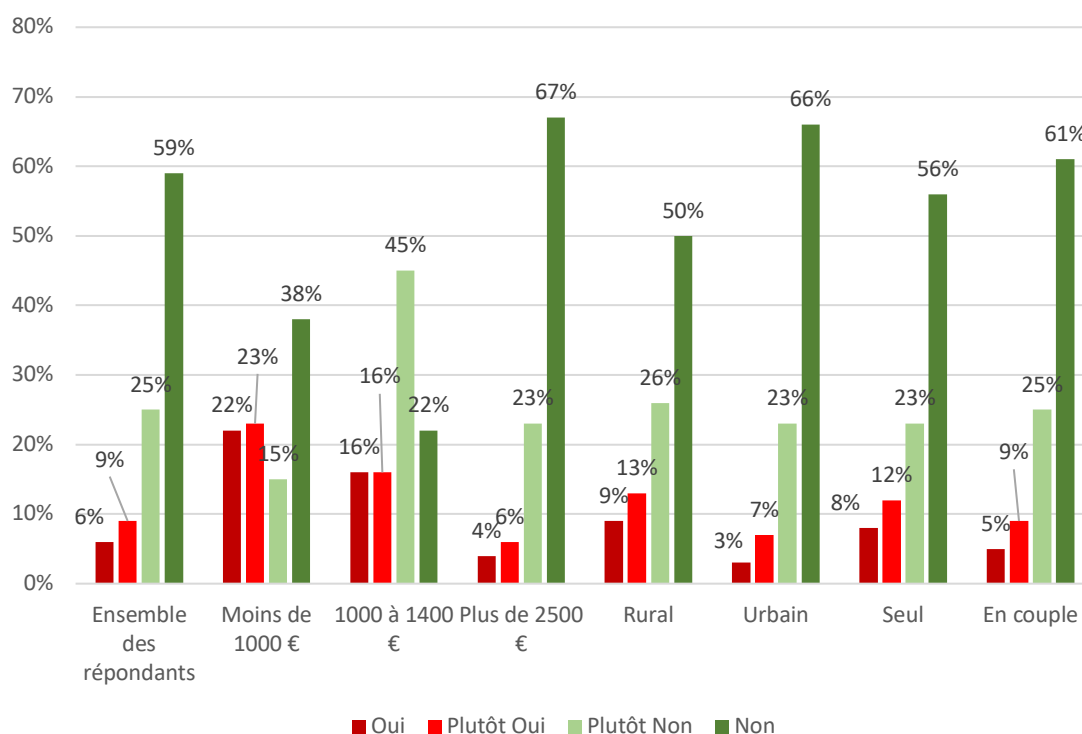
Les retraités qui ont une limitation physique habitent souvent dans un logement non adapté à leurs besoins.

Si l'on observe les personnes indiquant avoir une limitation physique à leur activité, 37% habitent dans un logement peu adapté à leurs besoins. Ce sont ceux qui auraient pourtant le plus besoin d'un logement correspondant à leur état physique.

Un certain nombre de retraités à faibles ressources habitent dans des « maisons de famille » héritées de leurs parents. Le plus souvent, leurs revenus ne leur permettent pas de réaliser des travaux, en particulier lorsqu'il faut adapter le logement à la suite d'une limitation physique. De plus la constitution des dossiers d'aide pour ces travaux est complexe, peu compréhensible.

Les difficultés de transport

Êtes vous confronté à des difficultés de transport ?



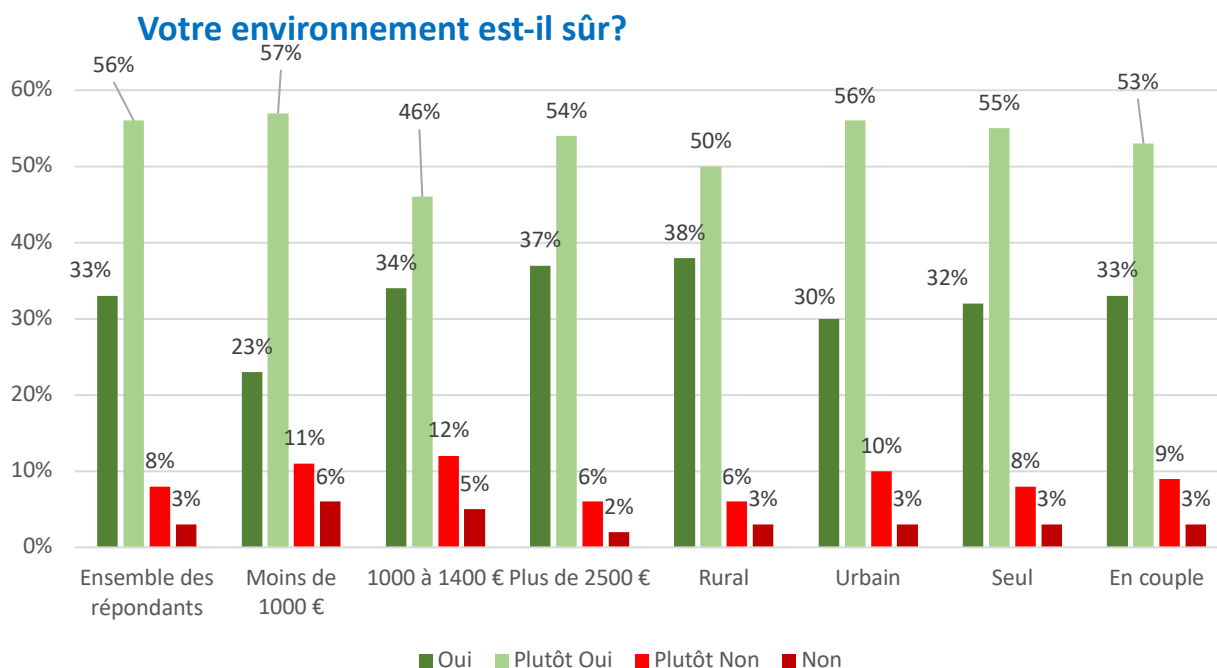
Pauvre, rurale, isolée, la personne retraitée est en difficulté pour se déplacer.

Un relevé des difficultés de déplacement plus fortes chez les retraités disposant de pensions inférieures à 1400 € : 45% des personnes disposant de moins de 1000 euros et un tiers des personnes disposant de pensions de 1000 à 1400 € font état de difficultés. C'est aussi le cas d'un rural sur cinq et d'une personne sur cinq vivant seule.

En habitat urbain il existe en effet des transports collectifs dignes de ce nom avec un cadencement et une couverture souvent correcte. En secteur rural, cela reste souvent anecdotique voire inexistant, d'où la nécessité de posséder un véhicule avec les frais que cela occasionne.

Dans certains territoires ruraux, des initiatives en termes de mobilité se font jour, organisées par les régions, les intercommunalités, mais a priori sans obligation.

La sécurité de l'environnement



Le sentiment d'insécurité est très minoritaire chez les retraités.

Mêm' pas peur !

On notera qu'il préoccupe 17% des retraités modestes qui vivent souvent dans un environnement social dégradé. A l'inverse les plus favorisés sont seulement 8% à estimer vivre dans un environnement peu sûr.

Le monde rural apparaît moins à risque que l'univers urbain, même si seulement 13% des retraités urbains éprouvent un sentiment d'insécurité.

Enfin, le fait de vivre seul n'aggrave pas le sentiment d'insécurité.

Globalement, les retraités se sentent protégés dans leur environnement.

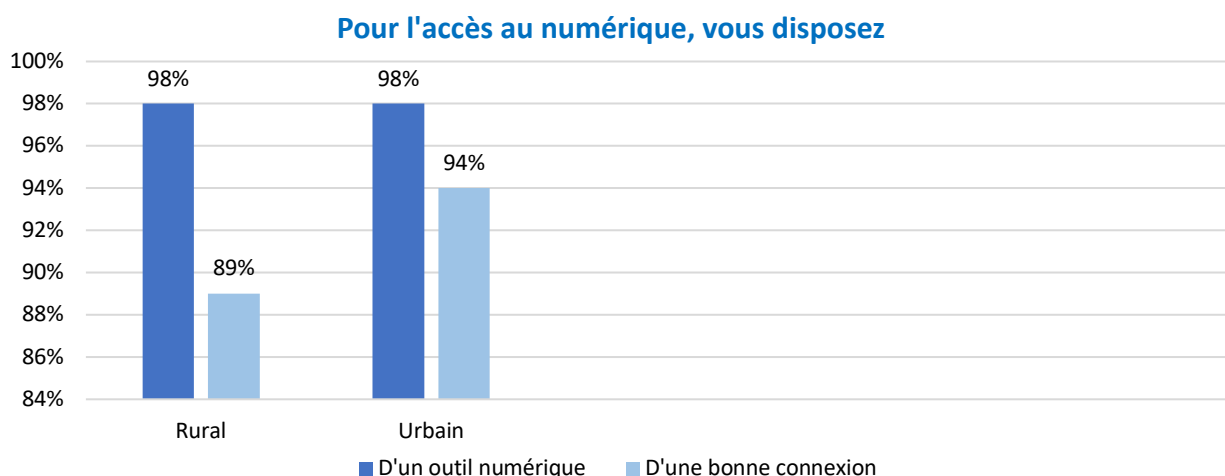


Pour l'UNSA Retraités, la mixité sociale doit devenir une réalité de nos villes et de nos quartiers.

Le développement de formes d'habitats partagés, de proximité entre générations et catégories sociales différents pourrait le permettre.

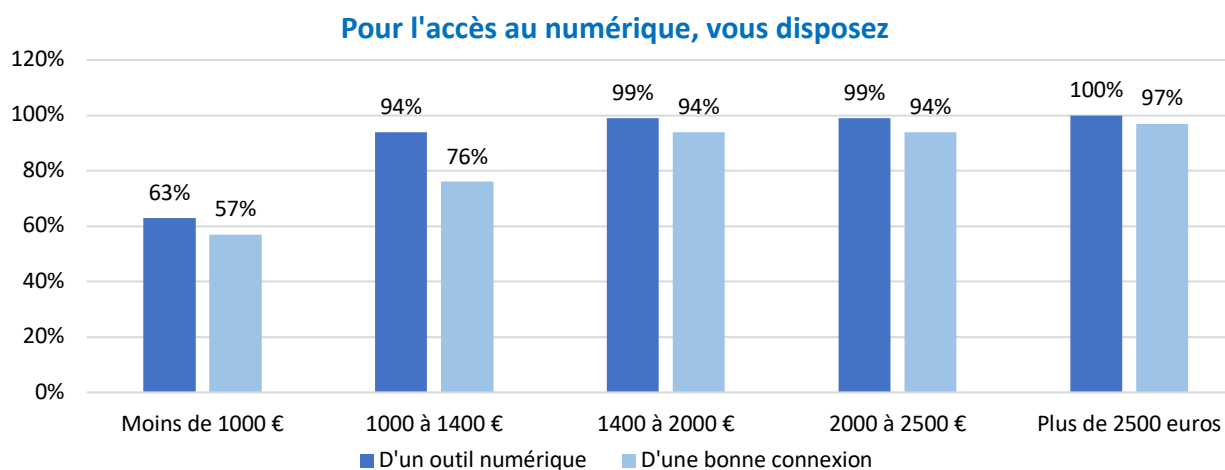
V) Le rapport au numérique :

Différence entre zones rurales et zones urbaines



Le fait de résider en zone rurale n'a pas d'incidence sur l'équipement en outils numériques, mais influe à la marge sur la qualité des connexions.

Les niveaux d'équipement en fonction des tranches de revenus.

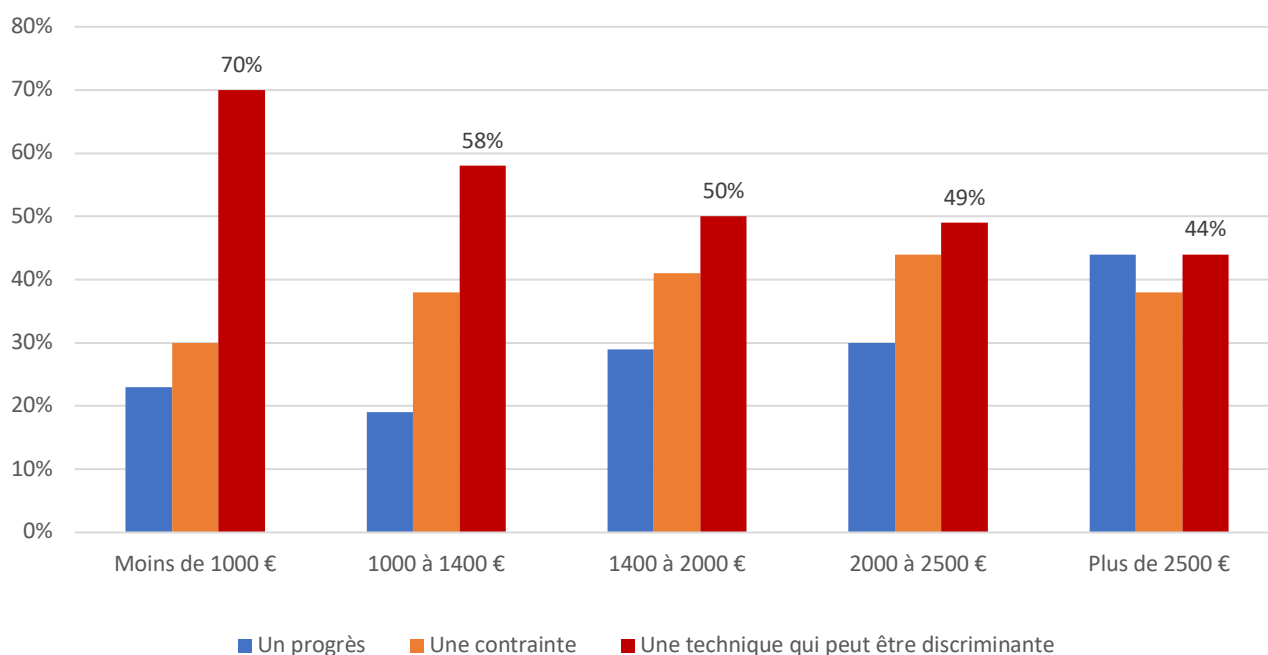


En revanche, les retraités disposant d'une retraite inférieure à 1000 € sont moins nombreux à déclarer disposer d'un outil numérique et/ou d'une connexion de qualité.

On notera que notre enquête effectuée essentiellement sur support numérique a pu laisser de côté des retraités victimes de la fracture numérique.

Le risque ressenti de la fracture numérique

Pour vous le numérique c'est...



Toutes les catégories de retraités s'inquiètent du possible **caractère discriminant** d'un usage généralisé de l'outil numérique. Même chez les retraités les plus favorisés de notre panel, 44% perçoivent le développement du numérique comme porteur potentiel de discrimination pour les retraités moins bien équipés ou moins à l'aise avec cette pratique.

Le rapport au numérique une source de stress pour une majorité de retraités.

Le rapport au numérique est un sujet d'inquiétude pour un retraité sur deux, moins par la difficulté de se connecter ou de disposer des outils numériques que par la crainte de ne pouvoir suivre les évolutions technologiques.

L'UNSA Retraités revendique un accès aux documents administratifs sous forme papier pour tous ceux qui le souhaitent, de manière à maintenir une égalité d'accès aux services et aux démarches.



Tout est informatisé, c'est irrespirable, stressant et angoissant pour un has been. Les interlocuteurs vivants, de chair et d'os, ont disparu.

Plus personne à qui parler. Plus de bureaux. Il nous reste des voix virtuelles, avec les touches étoile et dièse.

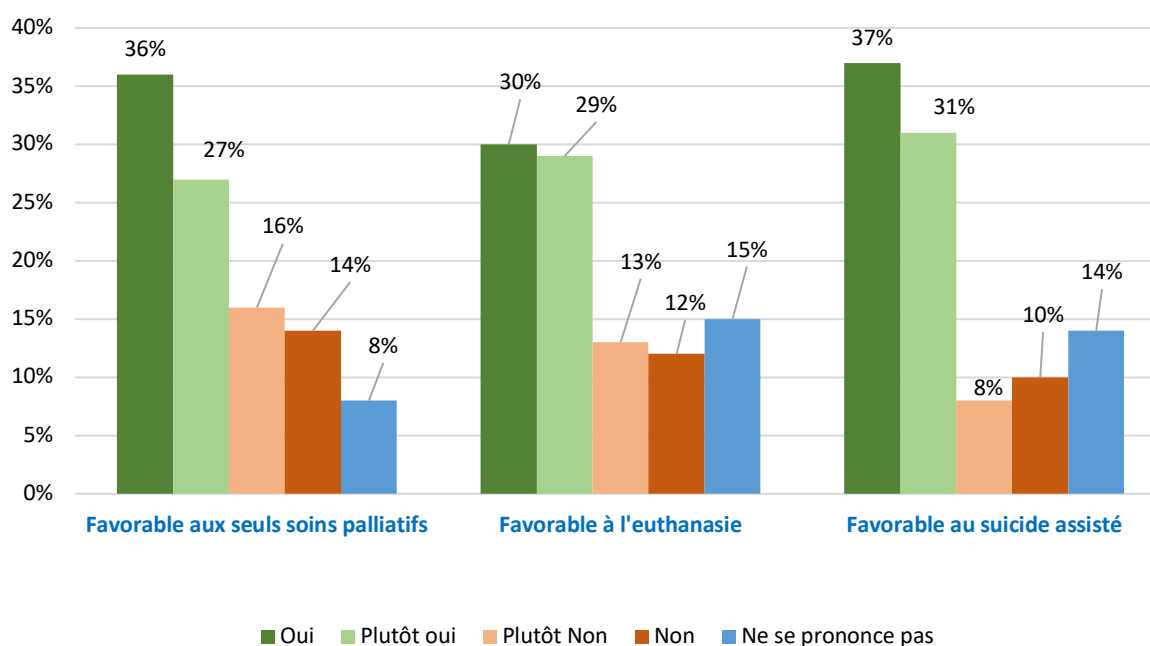
VI) La fin de vie, un sujet difficile et encore tabou.

Malgré une convention citoyenne, réunie entre décembre 2022 et avril 2023, qui s'est prononcée à une grande majorité des votants (75,6%) en faveur d'une évolution du droit vers une aide active à mourir, malgré un projet de loi « Fin de vie » dont l'examen par l'Assemblée Nationale démarré fin janvier a été interrompu par la dissolution en juin 2024, les répondants au Baromètre UNSA des Retraités n'ont pas dégagé une position tranchée sur le sujet.

- 62% se sont déclarés favorables ou plutôt favorables aux seuls soins palliatifs pour une fin de vie digne.
- 60% se sont déclarés favorables ou plutôt favorables à l'euthanasie
- 68% se sont déclarés favorables ou plutôt favorables au suicide assisté

Il n'y a pas de différence significative dans les réponses selon le sexe, le revenu ou le lieu d'habitat des répondants. Les plus de 75 ans se montrent un peu plus favorables aux seuls soins palliatifs (67,5%) et moins favorables à l'euthanasie (53%) et au suicide assisté (56%).

Êtes-vous...



La fin de vie, pourtant ancrée dans l'actualité, paraît un sujet tabou.

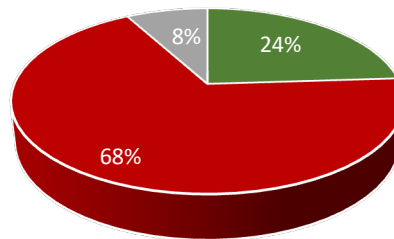
Une partie importante des répondants n'a pas souhaité se prononcer :

- 8% sur les soins palliatifs
- 15% sur l'euthanasie
- 14% sur le suicide assisté

Avez-vous rédigé vos directives anticipées ?

- La grande majorité des répondants (68%) n'a pas rédigé de directives anticipées
- Près de 8% ne souhaitent pas répondre
- Toutefois, près d'un tiers des + de 75 ans a rédigé des directives.

Directives anticipées



■ Oui ■ Non ■ Ne souhaite pas répondre



Pour l'UNSA Retraités, il convient d'inscrire dans le droit français, le suicide assisté d'une part et l'euthanasie d'autre part.

Un cadre juridique rigoureux doit être finalisé pour permettre d'humaniser les circonstances de fin de vie. La loi devra rechercher la juste articulation des principes de liberté, de dignité, d'équité, de solidarité et d'autonomie.

Elle devra aborder le sujet de la formation et de la recherche développant une culture palliative solide et approfondie.

Les services de soins palliatifs ne sont pas implantés sur tout le territoire.

L'offre de soins palliatifs en France reste inégale. A ce jour, 21 départements restent dépourvus d'unité de soins palliatifs alors que les besoins d'accompagnement de la fin de vie ne cessent d'augmenter pour deux raisons.

D'une part, le nombre de décès annuels a progressé de 14% au cours de ces trente dernières années. Le Centre National de Fin de Vie de Soins Palliatifs précise que « cela représente près de 100 000 personnes en plus à accompagner en fin de vie ».

D'autre part, la population vieillit : la part de personnes âgées de 75 ans et plus a doublé au cours des 30 dernières années et représente aujourd'hui près de 10% de la population.



Pour aller plus loin avec l'UNSA Retraités

Tout le monde ne vit pas la même retraite !

Notre enquête le montre clairement : les priorités ne sont pas de même nature lorsqu'on dispose d'une pension de retraite inférieure à 1400 €, que lorsqu'on peut compter sur une pension supérieure à 2000 €. Ce n'est pas une surprise, mais la société doit prendre conscience que la vie quotidienne n'est pas la même pour tous et que la dignité de certains peut être atteinte.

Sur certains postes de dépenses, chauffage, déplacements et surtout loisirs, on peut parler de précarité et de privations pour les retraités modestes qui nous ont répondu.

Autre catégorie exposée à une certaine précarité, les personnes vivant seules, majoritairement des femmes. Même avec une retraite comprise entre 1400 et 2000 €, les dépenses de chauffage sont difficiles à assumer. Une majorité rencontre des difficultés quand il faut engager des frais pour se déplacer et la plupart des personnes renoncent aux dépenses de loisirs et aux voyages.

L'accès aux soins est aussi tributaire du niveau de vie. Quand il est pauvre, vivant seul et dans la ruralité, le retraité est plus exposé à la problématique des déserts médicaux. Dans ces situations le renoncement aux soins peut altérer fortement les conditions de vie. Ce n'est pas acceptable.

Notre enquête montre que les politiques publiques ne doivent en aucun cas considérer les retraités comme une population homogène et qu'un effort de solidarité est indispensable pour revaloriser les petites pensions au niveau du SMIC.

En outre, la crise des EHPAD est un sujet de préoccupation majeur pour les retraités, quelle que soit leur situation.

L'UNSA retraités enrichit sa réflexion avec d'autres enquêtes comme celle initiée en partenariat avec le Haut Conseil de l'Age sur l'âgisme, et les conclusions récentes sur le « bien vivre et vieillir en autonomie » à domicile, par exemple.

Notre rôle est d'alerter les institutions et les responsables politiques sur ce que vivent les personnes âgées.

Nous avons l'ambition de renouveler notre enquête Baromètre UNSA des retraités chaque année, afin de mieux mesurer la situation des retraités et de dresser un comparatif régulier sur les évolutions qui peuvent l'affecter.

Enfin, nous remercions vivement tous les répondants à cette enquête. Leur parole est entendue et précieuse.

Rendez-vous en 2025.



Le baromètre des retraité.es

**Retraitées, retraités,
exprimez-vous, défendez vos
droits avec l'UNSA !**

Nous contacter par mail :

retraite@unsa.org

S'informer sur notre site :

<https://retraites.unsa.org>